

REVUE MABILLON

Revue internationale d'histoire
et de littérature religieuses

International Review for
Ecclesiastical History and Literature



Nouvelle série, 29 (t. 90), 2018

SOCIÉTÉ MABILLON

cette thématique, ainsi que le montre notamment la contribution de Tracy Collins sur l'Irlande. Ann Müller nous offre une contribution synthétique sur cette thématique, qui ouvre bien des questionnements intéressants ; elle exclut toutefois de son étude l'espace de l'église, qui est justement celui du contact entre les moniales et les hommes (clercs, laïcs). Un manque relatif, puisqu'il est comblé par le bel article de Matthias Unterman, qui énumère les différentes positions du chœur dans les églises des moniales du royaume de Germanie, tous ordres confondus. L'historien de l'art montre que ces combinaisons architecturales sont bien plus variées que dans le cas des hommes, reflet sans doute d'une certaine hésitation de l'Église et de la société médiévale quant à la place des moniales dans la liturgie et, plus généralement, vis-à-vis de l'économie du salut et de l'autorité religieuse. Notons à ce sujet l'intéressante contribution d'Erin Jordan, qui montre comment, dans la Flandre médiévale, les monastères de femmes (pour l'essentiel cisterciennes) étaient intégrés au même titre que ceux des hommes dans les réseaux de patronage artistique, politique et religieux.

Les contributions variées, souvent agrémentées d'exemples précis (dont beaucoup de schémas pour les articles d'archéologie et d'histoire de l'art) nous présentent, au final, l'extrême variété du monde des moniales médiévales, et il est difficile de dire si effectivement, les « monastères féminins ("nunneries") se différencient de ceux des hommes ("monasteries") simplement comme les femmes elles-mêmes diffèrent des hommes » (p. 3). Si le genre est indéniablement ici la question centrale, entrent en ligne de compte quantité d'autres éléments qui font qu'un monastère franc du haut Moyen Âge (Michèle Gaillard) a peu de ressemblance avec les communautés féminines observantes de la Transylvanie du xv^e siècle (Carmen Florea), en passant par les communautés régulières ou semi-régulières de l'Italie du Nord au xii^e (Guido Cariboni), ou encore par les monastères féminins des royaumes de Danemark et de Suède, souvent installés dans des zones très récemment christianisées (Brian Patrick McGuire). C'est au bout du compte toute l'histoire des religieuses médiévales que cet ouvrage transversal nous invite à repenser à travers les stimulantes pistes de réflexion qu'il propose, en posant en filigrane la question de l'unicité de l'expérience monastique régulière féminine au Moyen Âge.

Sylvie DUVAL

Césaire d'Arles et les cinq continents [Caesarius of Arles and the Five Continents].

T. 1, sous la dir. de Guy-Jean ABEL. Venelles, Association « Aux Sources de La Provence », 2017, 250 p. – 24 €.

Ce livre présente vingt-cinq contributions de chercheurs appartenant à huit pays différents, témoins d'un regain d'intérêt pour les œuvres de Césaire d'Arles, contrastant avec le faible nombre de travaux sur cet auteur signalés dans le *Bulletin de l'Association Internationale d'Études Patristiques*. Le tome 2 projeté pour 2018 comprendra vingt-deux nouvelles contributions. L'un et l'autre sont édités par l'Association « Aux sources de la Provence » (www.auxsourcesdelaprovence.net), présidée par Guy-Jean Abel. Certains articles sont doublés en anglais. Nous analysons brièvement les principales contributions originales. I. « Césaire d'Arles, homme d'hier et d'aujourd'hui ». – M.-J. Delage, « Saint Césaire dans son temps ». Césaire d'Arles est un des saints anciens les mieux connus, grâce à la biographie rédigée par ses disciples. – B. Dumézil, « Le culte de saint Césaire en Europe ». Jusqu'à la fin de l'époque moderne, Césaire d'Arles demeura un auteur important, mais un saint peu populaire. – L. Pietri, « Une vie à travers l'histoire ». Ayant vécu successivement sous les Burgondes, les Wisigoths, les Ostrogoths (tous ariens) puis les Francs, Césaire fut trois fois accusé de trahison. Théodoric fut tolérant envers son programme de réforme. En 536-542, la Provence fut englobée dans le *Regnum Francorum*, sous un

gouvernement catholique certes, mais beaucoup plus présent que celui des Goths : Arles fut marginalisée, Césaire perdit la position qui lui avait permis une action concertée avec la papauté. Mais l'héritage qu'il avait alors posé résista à l'épreuve du temps. – II. « L'œuvre de Césaire d'Arles et les cinq continents ». – M.-J. Delage, « Les sermons au peuple ». Césaire comprit vite qu'il fallait abréger et simplifier ses prédications, pour rejoindre ses auditeurs. – W. E. Klingshirn, « Le testament de Césaire d'Arles ». Préoccupé d'assurer l'avenir du monastère Saint Jean, le fondateur lutta toute sa vie pour assouplir en leur faveur la législation canonique qui interdisait d'aliéner un bien d'Église. – D. Le Tourneau, « Apport au droit canonique ». Césaire présida six conciles régionaux entre 506 et 533 ; ceux de la *Francia* adoptèrent ses idées et sa législation. Vicaire du pape pour la Gaule et l'Espagne, il lui demanda toujours de ratifier ses dispositions. Sont ainsi analysés spécialement le concile d'Orange (529), puis les législations monastiques et en faveur de la liturgie gallicane. – D. Bertrand, « Introduction au traité sur la Trinité ; Attribuer le *Quicumque* à Césaire d'Arles ». Le contexte arien obligea l'évêque à rappeler la foi sur la Trinité et à diffuser le symbole *Quicumque*, tout en l'attribuant à Athanase d'Alexandrie. – R. Villegas Marín, « La préhistoire du purgatoire et les *miséricordieux* ». La purification des péchés dans l'au-delà par le feu purgateur sera bien plus dure que les pénitences possibles dans la vie présente. L'homélie 179, en écho à Fauste de Riez, distingue entre péchés graves et péchés « menus ». Mais tous les péchés, même « menus », doivent être rachetés par une sévère pénitence. – I. Filippov, « Les ouailles et la société ». L'auditoire des sermons comprend surtout les hommes catholiques riches, auxquels l'évêque demande de transmettre l'enseignement à leurs femmes et à leurs serviteurs. La présence de femmes dans l'assemblée est certaine, moins celle d'esclaves et d'enfants. – P. Audin, « La pratique païenne en Arles ». « Les nouveaux chrétiens de la Basse-Provence avaient conservé des pratiques et des croyances héritées de la protohistoire, mais aussi de l'indépendance gauloise, enrichies des divinités gréco-romaines et plus récemment, de la religion importée par les peuples germaniques » (p. 141). – M.-D. Joffre, « Les voix verbales chez Césaire d'Arles ». « Le latin des *Sermons au peuple* peut être défini comme une alchimie où l'académisme est revivifié par l'innovation ». – H. Tripp, « Commentaires sur les sermons au peuple ». Disciple du rhéteur Julien Pomère, Césaire recourt cependant surtout, comme son inspirateur Augustin, au *sermo humilis*. – L. Grig, « Une Culture populaire ». Césaire a essayé de moraliser les réjouissances populaires antérieures au christianisme, sans toutefois composer d'hymnes destinés à remplacer les chants douteux. – M. del Fiat Miola, « Un monastère familial ». La sœur de Césaire, Césarie l'Ancienne, et leur nièce Césarie la Jeune contribuèrent à la pertinence de la *Regula virginum*. – III. « Césaire d'Arles et les Sources chrétiennes ». – D. Bertrand, « Les œuvres de Césaire d'Arles dans la collection "Sources Chrétiennes" » ; « Vers les *Œuvres complètes* dans la collection "Sources Chrétiennes" ». Ce projet prévoit l'édition, aux standards de la collection, de toute l'œuvre de Césaire. – IV. M. Heijmans, « L'Enclos Césaire d'Arles ; une archéologie témoin de son temps ». Les fouilles menées de 2003 à 2014 ont vraisemblablement mis au jour la cathédrale Saint-Étienne, en deux états, fin IV^e siècle et VI^e siècle, ce dernier probablement dû à Césaire. Les installations liturgiques conservées sont uniques en France. – Les progrès de l'archéologie et de la collection « Sources chrétiennes » revisitant les éditions de dom Germain Morin stimuleront la recherche sur cet acteur et auteur de plus en plus estimé.